

Avis Public



Anjou

Montréal 

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT D'ANJOU PORTANT SUR L'ADOPTION DU BUDGET DE D'EXERCICE FINANCIER DE L'ANNÉE 2019 ET SUR LE PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES 2019-2020-2021

AVIS PUBLIC est donné par les présentes, conformément aux dispositions de l'article 144.6 de la Charte de la Ville de Montréal (RLRQ, c. C-11.4), qu'une séance extraordinaire sera tenue le 2 octobre 2018 à 19 h 30, dans la salle réservée aux séances du conseil située au 7701 du boulevard Louis-H.-La Fontaine, au cours de laquelle les délibérations du conseil d'arrondissement et la période de questions porteront exclusivement sur le budget de l'exercice financier de l'année 2019 et sur le programme triennal d'immobilisations pour les années 2019-2020-2021.

Fait à Montréal, arrondissement d'Anjou,
le 19 septembre 2018.

Nataliya Horokhovska
Secrétaire d'arrondissement substitut